

## SM le Roi lance les travaux d'aménagement de la

### promenade maritime de la Mosquée Hassan II de

Mercredi, 14 décembre, 2016 à 15:03

#### Casablanca



Casablanca – Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, mercredi, au lancement des travaux d'aménagement de la promenade maritime de la Mosquée Hassan II de Casablanca, un projet qui changera complètement le visage de cette partie

stratégique de la métropole, déjà engagée dans un plan de développement ambitieux.

Ce projet structurant traduit l'intérêt particulier qu'accorde le Souverain au développement socio-économique, durable et cohérent de Casablanca, au renforcement de son attractivité touristique et à l'amélioration des conditions de vie de ses habitants, mais aussi la ferme volonté de SM le Roi de conforter la place de cette ville en tant que locomotive de développement économique.

Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention relative à la mise en valeur du littoral de la Région de Casablanca-Settat, signée le 26 septembre 2014 sous la présidence du Souverain et qui prévoit également l'aménagement des corniches de Dar Bouazza, Ain Diab, Ain Sebaâ et Mohammedia, pour une enveloppe budgétaire globale de 700 millions de dirhams.

Mobilisant des investissements de l'ordre de 200 millions de dirhams (hors la construction d'un parking souterrain de 1.000 places), le projet d'aménagement de la promenade maritime de la Mosquée Hassan II consiste en la réalisation, à partir de la Mosquée Hassan II et jusqu'à la pointe d'El Hank, d'un parc urbain ouvert au public et d'une corniche tout au long de la digue d'El Hank.

Cette séquence de 1,5 km (environ 13 ha) comportera notamment un pôle belvédère (agora, plateforme événementielle, cafés), un pôle ludique (aire de jeux, zone de fitness, fontaines), un pôle culturel (espaces de vente de produits artisanaux), ainsi qu'un pôle abritant des restaurants, des cafés et un parking souterrain.

Il s'agira ainsi de l'aménagement d'un baladoir en bordure d'océan jusqu'à la pointe d'El Hank et d'espaces ombragés avec une palette végétale adaptée au site et nécessitant un entretien réduit, outre la construction d'aires de jeux pour enfants, d'espaces de sport (jogging, promenade pédestre, cyclisme), et de sanitaires publics.

La conception du projet est réalisée en parfaite harmonie avec son environnement et s'inscrit dans la continuité de la Mosquée Hassan II, ce joyau architectural qui fait la fierté des marocains et représente, aujourd'hui, un monument incontournable de la capitale économique du pays.

Ce projet, dont le délai d'exécution est de 14 mois, est le fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Intérieur (Direction Générale des Collectivités Locales), la wilaya de la région de Casablanca-Settat, la préfecture d'arrondissements de Casablanca-Anfa, la Commune de Casablanca et la Société Casablanca Aménagement.

A fort impact social, ce projet vient s'ajouter aux multiples actions entreprises par Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, au niveau de la région de Casablanca-Settat, et qui sont destinées à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, au renforcement des services et infrastructures de base et au développement intégré, équilibré et inclusif de la métropole du Royaume.